

Le Canada aura certes besoin de capitaux étrangers mais le peuple canadien, à l'instar de beaucoup d'autres peuples, a certes le droit de réglementer le genre et la nature de ces capitaux. Nous ne pouvons et ne devons pas nous isoler en érigeant un mur autour du pays, mais nous pouvons et devons voir à ce que notre identité nationale ne soit pas compromise.

Il va de soi que la question des moyens, méthodes et techniques nous préoccupe, mais nous devons certes tous nous engager à protéger le Canada et l'identité canadienne. Cet engagement implique des sacrifices et de la réflexion de notre part, mais le Canada est digne de ces sacrifices et du prix qu'il faudra payer.

**Des voix: Bravo!**

**M. Basford:** Nous sommes résolus à conserver notre indépendance mais par ailleurs se pose pour nous le problème de l'unité canadienne. Il n'est pas nécessaire d'avoir été député fédéral très longtemps pour se rendre compte que notre pays est extrêmement difficile à diriger. Contrairement à d'autres pays, le Canada subit des influences naturelles qu'en séparent les éléments au lieu de les unir; je songe non seulement à la controverse de l'élément francophone et de l'élément anglophone mais aux influences économiques et géographiques du pays. A cause de ces influences, les gouvernements et les hommes d'État canadiens ont dû œuvrer de propos délibéré et de façon consciente pour protéger l'unité nationale. Dans certains cas, nous avons presque artificiellement rassemblé notre pays. Nous avons aménagé des voies ferrées et des réseaux aériens et routiers. Nous avons dépensé des millions de dollars pour édifier et maintenir la Société Radio-Canada, simplement pour en faire un moyen d'échanges entre les différentes régions du pays et contrebalancer ainsi les influences naturelles qui tendent à l'éclatement de notre Confédération.

Le parti libéral a joué un rôle de premier plan dans ce que l'on pourrait appeler à juste titre le combat pour l'unité nationale. En raison de notre diversité, il est évident que le fédéralisme est la meilleure, la seule forme de gouvernement qui convienne à notre pays. Les gouvernements provinciaux et leurs premiers ministres ont des attributions importantes, et il leur faut les ressources financières nécessaires pour s'en acquitter. Il incombe aux premiers ministres des provinces de sauvegarder les droits de celles-ci et de veiller sur leurs intérêts. On constate que la compétence des deux paliers de gouvernement subit des transformations et que le partage des responsabilités est à certains égards périmé et confus. Le gouvernement a essayé,

chaque fois que c'était possible, de collaborer avec les gouvernements provinciaux et de comprendre leurs problèmes.

Le discours du trône annonce la poursuite des conférences fédérales-provinciales qui ont déjà permis d'améliorer considérablement la collaboration et les moyens de consultation entre l'État fédéral et les provinces.

Toutefois, une attitude qui commence à se manifester ne laisse pas de me préoccuper. Je ne veux pas parler spécialement du premier ministre du Québec. Je n'oublie pas, monsieur l'Orateur, que, lors de la dernière conférence fédérale-provinciale, le premier ministre de ma province a formulé les demandes les plus coûteuses pour le Trésor fédéral. Je m'inquiète de l'opinion qui semble se répandre et selon laquelle le gouvernement et le Parlement canadiens devraient se contenter d'être une simple chambre de compensation pour la perception et la répartition aux provinces de grosses sommes d'argent et que les provinces devraient avoir droit de veto sur tout ce que notre Parlement peut entreprendre. Certaines questions relèvent exclusivement des autorités provinciales. D'autres requièrent la coopération de deux paliers de gouvernement. Il ne faut pas oublier, cependant, qu'il y a aussi des problèmes d'envergure nationale que le gouvernement et le Parlement canadiens ne sauraient régler sans les pouvoirs et les ressources nécessaires. Nous ne pouvons pas permettre au Parlement de devenir une simple chambre d'enregistrement au profit des dix premiers ministres provinciaux. Je peux les assurer que la population canadienne compte que le Parlement réussira à résoudre certains des problèmes avec lesquels le Canada est aux prises. A mon avis, nous devons être libres d'arrêter les mesures voulues.

Parmi les problèmes en cause est celui de l'unité nationale. Nous devons être libres de proposer des solutions destinées à maintenir notre unité nationale. L'une des questions qui nous oppose est la controverse qui s'est élevée entre Canadiens de langue anglaise et de langue française. Je suis originaire de Colombie-Britannique, anglican et de langue anglaise. Je suis fier de mon patrimoine, de mes ancêtres et du rôle qu'ils ont joué dans notre pays. Mon honorable ami de Longueuil et ses compatriotes de langue française sont naturellement fiers, à juste titre, de leur patrimoine, de leur histoire et du rôle que leurs congénères ont joué et jouent encore au Canada. Il y a aussi nos concitoyens originaires d'autres pays d'Europe, d'Asie et d'Afrique qui sont également fiers, avec raison, de leur histoire et qui veulent participer efficacement